

**Convention Collective des Métiers du Commerce de Détail
Alimentaire Spécialisé - IDCC 3237**

**Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation
Professionnelle (C.P.N.E.F.P)**

CPNEFP du 11 Juillet 2023

Relevé de décision :

CIFCA PARIS – Commission d'évaluation du 28 juin 2023		
Nom-Prénom	CQP	Décision
BOSCHET Gaël	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis
BRUNELIN Stéphanie	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis avec mention Félicitations
CHAUMIEN Valentin	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis
CROS Maureen	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis
GOUBAN Chloé	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis avec mention Félicitations
LEMAIRE Kevin	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis
LOCQUET Louis	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Non admis (Blocs 2 et 3 acquis)
NEAUMET Marie	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis avec mention Félicitations
PICHON Paul	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis
PISTONE Jessica	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis avec mention Félicitations
RIVES Anne-Solène	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis
VENZON Auguste	CQP vendeur Conseil en Crèmerie-Fromagerie	Admis

La Présidente de la C.P.N.E.F.P



Sylvie Vachoux

Domaines de compétences :

Bloc 1 : Conseil aux clients sur les produits laitiers et les fromages

Bloc 2 : Mise en valeur des produits laitiers et des fromages et vérification du bon état marchand de l'espace de vente

Bloc 3 : Vente et relation client dans le point de vente

Bloc 4 : Réception, stockage et approvisionnement des produits laitiers et des fromages